

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 19 décembre 2014 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Laurent CARRARO;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 19 décembre 2014 portant délégations au Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Laurent CARRARO;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la Communauté d'universités et établissements « hesam Université ».

ARRETE 2015/19 du 9 décembre 2015 portant délégation de signature du Président de la Communauté d'universités et établissements heSam Université.

Article 1 :

Nicola Houssier chargé des affaires financières reçoit délégation pour certification du service fait.

Article 2 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Laurent CARRARO